

Les soins de longue durée aux personnes âgées s'élèvent à 10,6 milliards d'euros en 2015. Ils regroupent les soins délivrés :

- dans le secteur hospitalier public au sein des unités de soins de longue durée (USLD, 10 % de la dépense, graphique 3) ;
- dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou non (EHPA et EHPAD, 75 % de la dépense) ;
- à domicile, par des services de soins infirmiers (SSIAD, 15 % de la dépense).

L'objectif global de dépenses médico-sociales pour personnes âgées (OGD, 9,6 milliards d'euros en 2015), qui correspond au montant des soins délivrés aux personnes âgées en établissements et services médico-sociaux, regroupe les contributions de l'assurance maladie (8,7 milliards) et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), pour 0,9 milliard, au financement des EHPA, EHPAD et SSIAD. Il est sous-consommé (de 6 millions d'euros en 2015) pour la cinquième année consécutive.

Prédominance des soins de longue durée aux personnes âgées hébergées en établissement

En 2015, 9,0 milliards d'euros ont été consacrés aux soins de longue durée aux personnes âgées hébergées en établissement (tableau). Jusqu'en 2009, le rythme de croissance de ces soins a été très élevé (+12,3 % par an en moyenne entre 2004 et 2009) à la suite des plans de médicalisation et de développement des capacités d'accueil des EHPAD. Il est nettement plus faible depuis, mais reste dynamique : +3,7 % en moyenne annuelle de 2010 à 2015 (graphique 1).

Les **soins en EHPA ou EHPAD**, qui s'élèvent à 8,0 milliards d'euros en 2015, sont en hausse de 2,0 % par rapport à 2014. Leur montant a presque triplé depuis 2004 en lien avec le renforcement de la médicalisation de ces établissements et la forte expansion de leur capacité d'accueil. En effet, le nombre de lits en EHPAD est passé de 200 800 en 2004 à 580 200 en 2015 (graphique 2). Cette évolution tient à trois facteurs :

- le basculement des EHPA vers les EHPAD : entre 2004 et 2015, le nombre de lits en EHPA a diminué de 230 000 à 40 500 ;

- la conversion en EHPAD de certaines USLD : ainsi, les USLD ont une capacité de 30 700 lits en 2015, contre près de 76 800 en 2004 ;
- la forte croissance de la demande, compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes âgées très dépendantes. Le nombre de personnes âgées très dépendantes (classées en GIR 1 ou 2) parmi l'ensemble des personnes âgées hébergées en EHPAD augmente régulièrement : il est passé de 47 % en 2003 à 55 % en 2012.

Les EHPA appartiennent très majoritairement au secteur public ou au secteur privé à but non lucratif : c'est le cas de 680 établissements sur 714 en 2015. Il en va de même pour les EHPAD : 2 997 établissements relèvent du secteur public, 2 208 du privé à but non lucratif et 1 756 du privé à but lucratif. Malgré une croissance plus rapide du secteur privé à but lucratif au cours des années récentes, les établissements publics ou privés à but non lucratif restent encore largement majoritaires.

En 2015, la dépense de **soins délivrés en USLD** s'élève à environ 1,0 milliard d'euros, en augmentation de 3,9 % par rapport à 2014. Après avoir fortement baissé dans la période de mise en œuvre de la réforme des USLD (-10,3 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2010), cette dépense reste depuis voisine de 1 milliard d'euros (+0,5 % par an entre 2010 et 2015).

La croissance des services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ralentit

Les services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD) assurent des soins favorisant la prise en charge à domicile, et non en institution. Ces soins sont assurés par des infirmiers et aides-soignants salariés et par des infirmiers libéraux rémunérés à l'acte.

La dépense totale liée à ces soins s'établit à près de 1,6 milliard d'euros en 2015, soit une progression de 1,3 %, très inférieure à sa tendance passée. Après avoir progressé fortement jusqu'en 2009 (+9,4 % par an entre 2004 et 2009), la dépense augmente de façon moins soutenue depuis (+3,2 % par an entre 2009 et 2015) en lien avec le resserrement de la contrainte budgétaire.

Les SSIAD ont bénéficié à plus de 121 000 personnes en 2015, en légère progression de 0,3 % par rapport à l'année précédente.

Pour en savoir plus

Volant S., 2014, « L'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011 », *Études et Résultats*, DREES, n° 877, février.

Buyck J.-F., Casteran-Sacreste B., Cavillon M., Lelièvre F., Tuffreau F., Mikol F., 2014 « La prise en charge en médecine générale des personnes âgées dépendantes vivant à domicile », *Études et Résultats*, DREES, n° 869, février.

Marquier R., 2013 « Une décennie d'aide sociale des départements aux personnes âgées dépendantes (2001-2010) », *Dossier Solidarité Santé*, DREES, n° 39, avril.

Darcillon T., 2016, « Le compte de la dépendance de 2010 à 2014 », *La protection sociale en France et en Europe en 2014*, coll. Panoramas de la DREES.

Tableau Dépenses de soins de longue durée aux personnes âgées

Montants en milliards d'euros

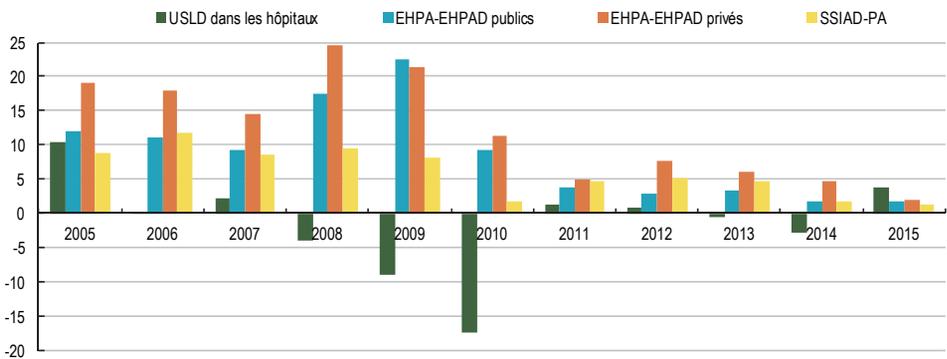
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Soins de longue durée aux personnes âgées	4,9	5,5	6,0	6,6	7,5	8,5	9,0	9,3	9,7	10,1	10,4	10,6
<i>Évolution en %</i>	10,4	12,6	10,1	8,9	13,5	14,3	5,0	4,0	4,6	4,1	2,3	2,0
Soins en établissements pour pers. âgées	4,0	4,6	5,0	5,5	6,2	7,2	7,6	7,9	8,3	8,6	8,8	9,0
Soins de longue durée dans les hôpitaux (USLD)	1,2	1,3	1,3	1,4	1,3	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Soins en EHPA-EHPAD publics	1,8	2,0	2,2	2,4	2,8	3,4	3,8	3,9	4,0	4,2	4,2	4,3
Soins en EHPA-EHPAD privés à but non lucratif	0,7	0,8	0,9	1,0	1,2	1,5	1,7	1,7	1,9	2,0	2,1	2,1
Soins en EHPA-EHPAD privés à but lucratif	0,4	0,5	0,6	0,7	0,9	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5	1,5	1,6
Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour personnes âgées	0,8	0,9	1,0	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4	1,5	1,5	1,6	1,6

Note > Le montant des soins aux personnes âgées en établissements et services médico-sociaux correspond à la composante « personnes âgées » de l'objectif global de dépenses (OGD).

Source > DREES, Comptes de la santé, à partir de données CNAMTS.

Graphique 1 Taux d'évolution en valeur des soins de longue durée aux personnes âgées

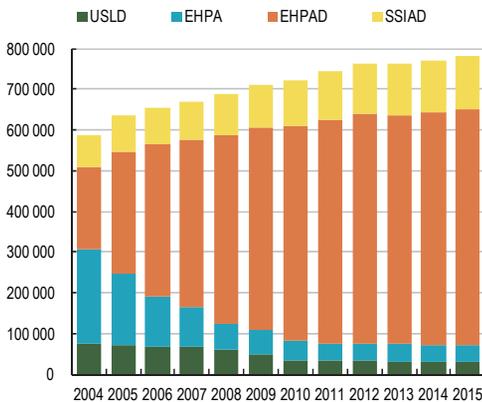
En %



Source > DREES, Comptes de la santé, à partir de données CNAMTS.

Graphique 2 Capacité des établissements d'hébergement pour personnes âgées et nombre de places en SSIAD

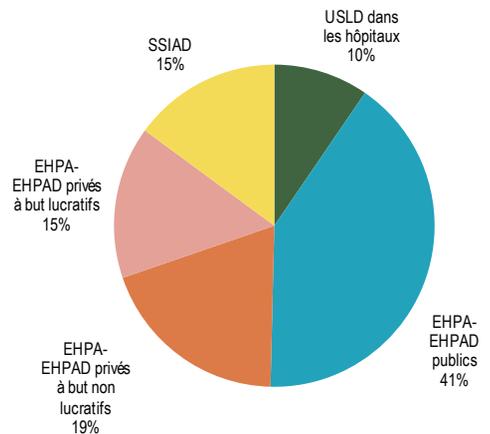
En nombre de lits



Sources > CNAMTS ; DREES, SAE.

Graphique 3 Répartition des dépenses de soins de longue durée aux personnes âgées en 2015

En %



Source > CNAMTS.